

Dominique et Marie Cecile LEGRAND

Orléans le 14 Novembre 2024

1^{er} Bis Rue Eugene Vignat

45000 - ORLÉANS

① 06 17 18 18 16

① 06 21 34 91 17

A l'attention de M^{me} PROSPER

ORLÉANS MÉTROPOLE



Messieurs,

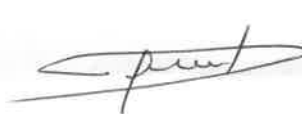
Nous accusons réception de votre courrier du 5 Novembre 2024 concernant votre proposition d'achat des terrains cadastrés à St Jean de Braye Section BS n° 177 pour 3047m² et à Checy Section ZC 0188 pour 9182m² nous appartenant.

Nous acceptons votre proposition d'achat sur la base de 5 euros la mètre carré soit 15200€ pour la parcelle située à

St Jean de Braye et 45910€ pour celles situées à Checy

Nous vous signalons que la parcelle BS 177 a été achetée en nos deux noms et non pas en propre par Dominique LEGRAND

Sentiments distingués

P.S. Notre notaire est Maître BOITELLI

54 Rue Alsace Lorraine

45000 - ORLÉANS



ATTESTATION DE PROPRIÉTÉ

ORLEANS METROPOLE atteste être propriétaire de deux parcelles de terrain situées sur la commune de Marigny-les-Usages, au sein du Parc Technologique Orléans-Charbonnière, figurant comme suit au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
C	312	LES ARRACHIS	11 ha 74 a 12 ca
C	548	LES ARRACHIS	13 ha 04 a 38 ca

Origines de propriété

La parcelle cadastrée section C n° 312 a été acquise par le District de l'Est Orléanais, aux droits duquel est venue la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire, devenue communauté urbaine puis Orléans Métropole, des consorts PROT, par acte du 22 décembre 1994 (BHO 19 janvier 1995 – vol. 1995P – n° 432).

La parcelle cadastrée section C n° 548 a été acquise par Orléans Métropole par acte du 9 juillet 2021 (BHO 20 juillet 2021 – vol. 2021P – n° 16001).

Fait à Orléans,

Signé numériquement
à Orléans, le mercredi 19 mars 2025

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur de la Planification,
de l'Aménagement Urbain et de l'Habitat,



Cyril REVAUD

ATTESTATION DE PROPRIETE

ORLEANS METROPOLE atteste être propriétaire de deux parcelles de terrain situées au sein du Parc Technologique Orléans-Charbonnière, figurant comme suit au cadastre :

Commune	Section	N°	Adresse	Surface
Saint-Jean-de-Braye	BS	185	CLOS DE MOTTE SAINTE EUVER	84 a 67 ca
Marigny-les-Usages	C	539	IMPASSE DE LA PISTOLE	6 ha 91 a 91 ca

Origines de propriété

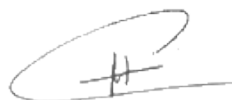
La parcelle cadastrée section BS n° 185 à Saint-Jean-de-Braye a été acquise par le District de l'Est Orléanais, aux droits duquel est venue la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire, devenue communauté urbaine puis Orléans Métropole, de l'Etat, par acte administratif du 17 mars 1994 (BHO 6 avril 1994 – vol. 1994P – n° 2055).

La parcelle cadastrée section C n° 539 à Marigny-les-Usages, anciennement cadastrée n° 43, a été acquise par Orléans Métropole par acte du 27 octobre 2017 (BHO 11 décembre 2017 – vol. 2017P – n° 10534).

Fait à Orléans,

Signé numériquement
à Orléans, le vendredi 01 août 2025

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint Ressources,



Jean-Philippe CORNEROTTE

Objet : Réponse à la demande de pièces complémentaires – Projet
d'aménagement « Arrachis et Pistole »

Réf : B-250331-135234-545-004

Orléans, le 31.07.2025

Madame,

Faisant suite à votre demande de pièces complémentaires dans le cadre du dossier de demande d'autorisation environnementale relatif au projet d'aménagement « Arrachis et Pistole » en date du 16 mai 2025, je vous informe que les démarches visant à assurer la maîtrise foncière du site de compensation OXYLANE sont toujours en cours.

À ce jour, les accords de maîtrise foncière ne sont pas encore formalisés. Néanmoins, nos services sont pleinement mobilisés et poursuivent activement les discussions avec les propriétaires concernés, en vue de parvenir à un accord dans les meilleurs délais.

Nous vous transmettrons les justificatifs correspondants dès la conclusion de ces démarches.

Je me tiens à votre disposition pour tout complément d'information que vous jugeriez utile, et vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Signé numériquement
à Orléans, le jeudi 31 juillet 2025

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint Ressources,

Jean-Philippe CORNEROTTE

Jean-Philippe CORNEROTTE